

1966 - Ridvan 123

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-18 — 1 clipping

Source : www.bahai-biblio.org

Traduction de courtoisie

MAISON UNIVERSELLE DE JUSTICE
Centre mondial bahá'í, Haïfa, Israël
Ridván 123 / 1966

Aux bahá'ís du monde

Amis chèrement aimés,

Le cinquantième anniversaire de la révélation par 'Abdu'l-Bahá, en mars et en avril 1916, des premières Tablettes du Plan divin, a été marquée par la réalisation d'un exploit des pionniers sans égal dans les annales de la Cause. Il y a un an, un appel a été lancé pour que 461 pionniers quittent leurs demeures dans les douze mois suivants et se dispersent à travers la planète pour élargir et renforcer les fondements de la communauté mondiale de Bahá'u'lláh. Il y a tout espoir qu'à l'époque du Ridván, tous les buts des pionniers soient atteints ou que leur établissement soit assuré par des engagements fermes, à l'exception de trente-quatre postes dont l'établissement dépend de circonstances favorables. La gratitude et l'admiration du monde bahá'í entier vont à cette noble troupe de croyants consacrés, qui ont répondu si glorieusement à l'appel. Ces pionniers, qui se sont levés pour ces buts prévus au plan, ont été renforcés par quarante-cinq autres croyants qui se sont installés dans les territoires-butts, tandis que soixante-neuf autres ont quitté leurs demeures pour aller habiter dans vingt-six autres pays déjà ouverts à la Foi. Autrement dit, au cours de cette année cinq cent cinq bahá'ís se sont levés pour se rendre comme pionniers au-delà de leur patrie, le nombre le plus élevé de pionniers en une année, dans toute l'histoire de la Cause.

Voilà une victoire retentissante ; et à la lumière de cette déclaration du Maître dans la première Tablette du Plan divin - " Il est souvent arrivé qu'une âme bénie soit devenue la source de direction d'une nation " - cet exploit laisse bien présager de l'avenir. Ses conséquences immédiates sont l'ouverture de vingt-quatre nouveaux territoires à la Foi, la réouverture de quatre autres et la consolidation de quatre-vingt-treize de plus. Les territoires qui viennent d'être ouverts à la Foi sont les suivants : le Tchad et le Niger, en Afrique ; la Péninsule de l'Alaska, l'Ile de la Barbade, les Iles Caïman, l'Ile Chiloé, l'Ile de la Providence, le Territoire de Quintana Roo, Saba, l'Ile de St. André, St. Eustache, St. Christophe et Nevis, l'Ile de St. Laurent, la Terre de Feu, et les Iles Turks & Caicos, dans les Amériques ; les Iles Laccadive et Marmara, en Asie ; l'Ile Niue, en Australasie ; ainsi

que Bornholm, Capri, l'Ile d'Elbe, le Gotland, les Hébrides intérieures et Ischia, en Europe.

Les territoires qui ont été rouverts à la Foi sont : l'Ile de Corisco et la Guinée espagnole, en Afrique ; et les Iles Maldives et Nicobar, en Asie.

Annoncée au dernier Ridván, la première Convention des bahá'ís du Brunei aura lieu cette année, à la fin de la seconde semaine de la période du Ridván, et la première Assemblée Spirituelle Nationale des bahá'ís du Brunei sera alors élue. La Main de la Cause, M. Collis Featherstone, représentera le Centre mondial de la foi à cette manifestation historique.

Une autre conséquence des confirmations qui ont récompensé l'immense effort d'enseignement de ces deux dernières années est l'appel lancé maintenant par la Maison de Justice pour la formation, au Ridván 1967, des Assemblées Spirituelles Nationales (A.S.N.) suivantes : en Afrique - l'Assemblée Spirituelle Nationale d'Algérie et de Tunisie, avec son siège à Alger ; l'Assemblée Spirituelle Nationale de la République du Cameroun, qui aura son siège à Victoria, et qui comprendra la Guinée espagnole, le Fernando Po, les Iles de Corisco, de Sao Tomé et de Príncipe ; l'Assemblée Spirituelle Nationale du Swaziland, du Mozambique et du Basoutoland, avec son siège à Mbabane ; l'Assemblée Spirituelle Nationale de Zambie, avec son siège à Lusaka. Dans les Amériques - l'Assemblée Spirituelle Nationale des Iles du Vent (Leeward & Windward) et des Iles Vierges, avec son siège à Charlotte Amalie. En Asie - l'Assemblée Spirituelle Nationale du Cambodge, avec son siège à Phnom Penh ; l'Assemblée Spirituelle Nationale du Sud-Est arabe, avec son siège à Bahreïn ; l'Assemblée Spirituelle Nationale de Taiwan, avec son siège à T'ai-peï. En Australasie - l'Assemblée Spirituelle Nationale des Iles Gilbert et Ellice, avec son siège à Tarawa. Ces neuf Assemblées Spirituelles Nationales constitueront, avec l'Assemblée Spirituelle Nationale du Brunei, dix piliers supplémentaires de la Maison Universelle de Justice, et porteront le nombre des Assemblées Nationales participant à l'élection de cette institution, lors de la deuxième Convention internationale, au Ridván 1968, à soixante-dix-neuf.

Cette année capitale ne peut se terminer sans mentionner les services inlassables et dévoués des bien-aimées Mains de la Cause, les Porte-bannières du Plan de neuf ans, ainsi que le soutien capable que leur ont donné leurs Membres auxiliaires. Les missions spéciales dont elles se sont chargées pour le compte de la Maison Universelle de Justice, les tournées d'enseignement qu'elles ont entreprises, les conférences qu'elles ont organisées, leur labour continu au Centre mondial et, par-dessus tout, l'encouragement constant qu'elles ont prodigué aux amis, et la vigilance quant au bien-être de la Cause de Dieu dont elles ont fait preuve, ont caractérisé par la distinction et la conduite effective les travaux de la communauté entière. La perte cruelle qu'elles ont subie par le décès de la Main de la Cause, M. Leroy Ioas, est ressentie par tout le monde bahá'í.

Les splendides réalisations dans les domaines de l'enseignement et des

pionniers, ainsi que l'attention enthousiaste qui a été accordée à la préparation de plans pour la digne célébration du centenaire de la proclamation du Message de Bahá'u'lláh aux rois et chefs d'état du monde, ont conclu avec succès la première phase du Plan de neuf ans. Elles ont ouvert le chemin de la deuxième, une phase pendant laquelle le monde bahá'í doit se préparer et s'armer pour la troisième phase, qui commencera en octobre 1967, lorsque les six conférences intercontinentales feront retentir les " notes d'ouverture " d'une période de proclamation de la Cause de Dieu, s'étendant aux dernières années du Plan de neuf ans; jusqu'au centenaire, en 1973, de la révélation du Kitáb-i-Aqdas. Le triple objet de ces conférences sera de commémorer le centenaire du début de la proclamation, par Bahá'u'lláh, de sa propre Mission, de proclamer le Message divin, et de délibérer sur les tâches des dernières années du Plan de neuf ans.

Le monde bahá'í est confronté avec cinq tâches particulières, au moment où il aborde cette deuxième phase du Plan :

La première tâche est de terminer l'installation des pionniers et d'en envoyer d'autres partout où le besoin se fait sentir.

La deuxième est la préparation intensive de la troisième phase, par l'étude et l'adoption de nouvelles mesures dans l'enseignement et l'extension des différents fonds bahá'ís, à l'échelon international, national et local.

La troisième est l'accélération de l'approvisionnement en littérature bahá'íe, particulièrement dans le domaine de la traduction et de la publication dans les langues qui n'ont, pas encore fait l'objet, pour le moment, de publications bahá'íes, ou dans celles pour lesquelles la diffusion est insuffisante.

La quatrième consiste à acquérir les Hazíratu'l-Quds nationaux qui restent, ainsi que les terrains pour les temples, les dotations nationales et les instituts d'enseignement prévus au Plan, avant que l'inflation qui s'amplifie et qui affecte aujourd'hui presque la totalité du monde, n'accroisse les charges financières d'achat de telles propriétés.

La cinquième est le développement du Fonds du temple du Panama. La Maison Universelle de Justice commence ce fonds en contribuant une somme de \$ 25000 et lance un appel aux croyants et aux communautés bahá'íes pour contribuer généreusement et continuellement, jusqu'à ce que les fonds nécessaires à la réalisation de cet édifice historique soient réunis. Ces contributions devraient être envoyées directement à l'Assemblée Spirituelle Nationale du Panama. Plus de cinquante projets ont été reçus, et la Maison de Justice étudie maintenant les recommandations de l'Assemblée nationale. Le choix sera annoncé et les amis seront tenus au courant de ce projet hautement important et inspirant.

Chaque adepte de Bahá'u'lláh, individuellement, ainsi que les institutions de la Foi, à l'échelon local, national, continental et mondial, doivent maintenant répondre à l'appel qui consiste à augmenter l'intensité de l'enseignement à un niveau jamais atteint auparavant, de sorte à réaliser ce vaste accroissement prévu au Plan. Pour les croyants vivant dans des pays où ils sont libres d'enseigner leur Foi, cet appel est rendu d'autant plus aigu

par les mesures oppressives imposées à la Foi ailleurs. En Iran, les croyants sont privés de leurs droits élémentaires et la Foi est encore largement proscrite. En Irak, l'Hazíratu'l-Quds national et un autre local ont été saisis et les activités des amis ont été sévèrement restreintes. En Egypte, les propriétés de bahá'ís sont encore confisquées et, récemment, plusieurs croyants ont été emprisonnés pendant un certain temps ; ils attendent maintenant de passer en jugement. Une nouvelle oppression a surgi en Indonésie, où l'Hazíratu'l-Quds national a été saisi et où les activités organisées des amis ont été interdites. Dans d'autres pays, enfin, les croyants sont sujets à des restrictions et à la surveillance. Les amis, dans tous ces cas, sont fidèles et confiants, et ils regardent en avant vers leur émancipation et le triomphe définitif de la Cause.

L'appel aux institutions locales et nationales de la Foi est adressé dans le but d'organiser et de faire avancer le travail d'enseignement au moyen de plans systématiques, comprenant non seulement les rencontres privées régulières au sein des demeures des croyants, les réunions publiques, les réceptions et les conférences, les écoles de fin de semaine, d'été et d'hiver, les conférences et les activités de jeunesse, qui doivent toutes être vigoureusement poursuivies à l'heure actuelle, mais, en plus, pour alimenter un courant constant d'enseignants qui visitent chaque localité. Les forces libérées par ce processus ont été exaltées par Bahá'u'lláh dans les termes suivants : " Le mouvement même qui consiste à aller d'endroit en endroit, lorsqu'il est entrepris au nom de Dieu, a toujours produit, et peut produire maintenant son influence sur le monde. Dans les Livres du passé, le rang de ceux qui voyagèrent au près et au loin pour guider les serviteurs de Dieu a été expliqué et mentionné. " 'Abdu'l-Bahá, à son tour, dans les Tablettes du Plan divin, dit : Des enseignants doivent continuellement voyager dans toutes les régions du continent, ou plutôt dans toutes les parties du globe... " De tels plans doivent être commencés et mis au point maintenant, pendant cette période de préparatifs, afin qu'ils puissent produire leur effet au début de la période de proclamation, moment dès lequel ils devront être poursuivis sans relâche jusqu'à la fin du Plan.

La Maison Universelle de Justice attache une telle importance à ce principe d'enseignement itinérant qu'elle a décidée de le développer à l'échelle internationale, et elle fait maintenant appel aux volontaires pour qu'ils offrent leurs services dans ce domaine. Par leurs visites dans des pays autres que le leur, ces amis stimuleront énormément la proclamation et l'enseignement de la Cause dans tous les continents. Il faut espérer que de tels projets se suffiront à eux-mêmes, car le Fonds international de substitution (en anglais : International Deputization Fund) devra toujours couvrir les besoins des pionniers. Toutefois, lorsqu'une proposition qui remplit l'intérêt de la Foi ne peut être financée par la personne en question ou les Assemblées nationales jouant le rôle d'hôtes, la Maison de Justice examinera une demande de soutien en provenance du Fonds de substitution. Les offres, s'étendant à n'importe quelle période, doivent être faites à sa propre Assemblée Spirituelle Nationale ou aux Comités

continentaux des pionniers, qui ont reçu la tâche supplémentaire d'aider les Assemblées nationales à réaliser et coordonner cette nouvelle activité. Que ceux qui répondent à l'appel se souviennent de l'exhortation du Maître de " voyager tel 'Abdu'l-Bahá... sanctifiés et libres de toute attache et dans le détachement le plus complet. "

Simultané et égal à ce vaste effort d'enseignement ordonné et croissant, le travail de consolidation doit marcher de pair. Ces deux processus doivent en fait être considérés comme des éléments inséparables de l'expansion de la Foi. Tandis que le travail d'enseignement inévitablement vient en premier, le poursuivre, seul, sans consolidation, laisserait la communauté sans préparation pour recevoir les masses qui, tôt ou tard, doivent répondre au message rédempteur de la Cause. La conduite de notre bien-aimé Gardien dans ce domaine vital, comme toujours, est claire et sans ambiguïté : " Chaque progrès dans un nouveau domaine, chaque multiplication des institutions bahá'ies, doivent " être suivis, en même temps, par une poussée plus profonde des racines qui soutiennent la vie spirituelle de la communauté et qui garantissent sa saine croissance. L'attention ne devrait jamais être éloignée de ce besoin vital et constant ; elle ne doit pas non plus être relâchée, dans aucune circonstance, ni être subordonnée à la tâche aussi vitale et urgente qui consiste à assurer l'expansion extérieure des institutions administratives bahá'ies. " Dès maintenant, la juste mesure entre ces deux aspects essentiels de son développement, doit être observée par la communauté bahá'ie, au moment où nous pénétrons dans l'ère des conversions sur une grande échelle. La consolidation doit englober non seulement l'établissement des institutions administratives bahá'ies, mais aussi un véritable approfondissement dans les vérités fondamentales de la Cause et dans ses principes spirituels, la compréhension de son objet principal dans l'établissement de l'unité du genre humain, l'instruction de ses règles de comportement pour tous les aspects de la vie publique et privée, la pratique particulière de la vie bahá'ie pour des questions telles que les prières quotidiennes, l'éducation des enfants, l'observance des lois du mariage bahá'í, l'abstention dans la politique, l'obligation de contribuer aux Fonds, l'importance des Fête des Dix-Neuf Jours et l'occasion d'acquérir une bonne connaissance de la pratique actuelle de l'administration bahá'ie.

La marche de l'avant de la Foi exige, et elle en dépend, un grand accroissement des contributions aux divers fonds. Tous les buts confiés au Centre mondial de la Foi, et notamment ceux ayant trait à la mise en valeur et à l'embellissement des propriétés entourant les Sépulcres sacrés et l'extension des jardins sur le Mont Carmel entraînent de lourdes dépenses. La construction des deux Temples prévus au Plan exigera d'autres sommes importantes, et le processus mondial d'enseignement et de consolidation, qui va être intensifié, doit être soutenu par un courant bien plus fort et ininterrompu de contributions. Le Fonds international de substitution doit être maintenu et étendu, non seulement à d'autres besoins en pionniers, mais dans le but d'assister et de mettre au point le programme d'enseignants

itinérants qui vient d'être lancé. Comme seuls ceux qui ont publiquement proclamé leur reconnaissance de Bahá'u'lláh peuvent contribuer financièrement à l'établissement de son ordre mondial, il apparaît que plus, beaucoup plus est demandé des quelques-uns qui ont ce privilège. Nos responsabilités dans ce domaine sont très grandes, vraiment proportionnées à la grâce d'être les porteurs du Nom de Dieu en ce jour.

L'appel adressé à chaque bahá'í, individuellement, dans chaque champ d'activité, mais par-dessus tout pour l'enseignement de la Cause de Dieu, est perpétuel. A chaque nouveau tourment infligé à l'humanité, notre devoir irrésistible devient plus clair, et nous ne devrions pas oublier que si nous négligeons de remplir ce devoir, " d'autres ", selon Shoghi Effendi, " seront appelés à reprendre notre tâche pour répondre aux besoins terribles de ce monde tourmenté ". Il semble que ce soit maintenant que nous pénétrions dans une ère d'expansion tant attendue de notre Foi bien-aimée. La soif croissante de vérité spirituelle qu'éprouve l'humanité, représente notre chance. Alors que nous tendons la main pour la saisir, il sera bon de s'arrêter aux paroles suivantes de Bahá'u'lláh : " Votre conduite envers votre voisin devrait atteindre le niveau auquel les signes du seul vrai Dieu sont clairement manifestés, car vous êtes les premiers parmi les hommes à être recréés par son Esprit, les premiers à adorer et à courber le genou devant Lui, les premiers à vous rendre autour de son trône de gloire. "

Au moment où l'humanité plonge plus profondément vers la condition dont Bahá'u'lláh écrit que " la révéler maintenant ne serait pas convenable ni bienséant ", les croyants doivent pour autant, de plus en plus, se distinguer comme des êtres fondamentalement heureux, pleins d'assurance et orientés, et se conformer à une règle de conduite qui, contrastant vivement avec les attitudes ignobles et amORALES de la société moderne, est la source de leur honneur, de leur force et de leur maturité. C'est le contraste marqué entre la vigueur, l'unité et la discipline de la communauté bahá'íe d'une part, et la confusion croissante, le désespoir et le rythme fiévreux d'une société condamnée de l'autre, qui attirera, pendant les années turbulentes à venir, le regard de l'humanité vers le refuge de la Foi universellement rédemptrice de Bahá'u'lláh.

Le progrès constant de la Cause de Dieu est une source de joie pour nous tous et un stimulant pour plus d'action. Mais pas des actions ordinaires. L'appel est lancé pour des actes héroïques que seules des âmes détachées et divinement soutenues peuvent accomplir. 'Abdu'l-Bahá, le Commandant des armées du Seigneur, dans une de ses Tablettes du Plan divin, s'écria : " Oh ! Que ne puis-je voyager, même à pied et dans la pauvreté la plus complète, vers ces régions et, élevant l'appel de Yá Bahá'u'l-Abhá dans les villes, les villages, les montagnes, les déserts et sur les océans, répandre les enseignements divins ! Hélas ! Je ne le puis. Combien je le déplore intensément ! " Et Il conclut avec cet appel qui bouleverse le cœur : " Ô Dieu, faites que Vous l'accomplissiez ! "

LA MAISON UNIVERSELLE DE JUSTICE.

